



Des Mots et des Choses. Fontenelle entre l'Académie française et l'Académie des sciences

Maria-Susana Seguin

► To cite this version:

Maria-Susana Seguin. Des Mots et des Choses. Fontenelle entre l'Académie française et l'Académie des sciences. Revue Fontenelle, 2014. halshs-02328893v2

HAL Id: halshs-02328893

<https://hal.science/halshs-02328893v2>

Submitted on 12 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES MOTS ET DES CHOSES : FONTENELLE ET LE *DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES ET DES ARTS*.

L'appartenance simultanée de Fontenelle aux trois grandes Académies royales est un fait suffisamment exceptionnel pour qu'il attire notre attention et dont on n'a probablement pas encore tiré suffisamment d'enseignements. Membre de l'Académie Française depuis 1691, Fontenelle intègre l'Académie des Sciences en 1697, pour en devenir le premier secrétaire perpétuel en 1699, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1701¹. Il est vrai que l'implication de l'auteur ne sera pas la même dans les trois compagnies, mais il semble également difficile de penser, soit qu'il n'ait exercé aucune influence dans les milieux qu'il a fréquentés, soit que sa présence dans ces différentes sociétés n'ait eu aucune conséquence sur son œuvre personnelle. La question est certainement trop vaste pour être traitée en quelques pages, et probablement très complexe en raison de la nature des documents dont nous disposons sur cette période de la vie de Fontenelle, mais elle mérite au moins d'être posée. Nous nous contenterons dans cet article d'étudier l'un des aspects dans lesquels l'appartenance à deux de ces académies, l'Académie Française et l'Académie des Sciences, semble trouver une signification particulière et donne à Fontenelle une place qu'on ne lui a pas jusque-là suffisamment reconnue. Il s'agit de son rôle en tant qu'éditeur du *Dictionnaire des arts et des sciences* que son oncle Thomas Corneille avait publié pour l'Académie Française en 1694 et que son neveu reprend pour le compte de l'Académie des Sciences en 1731. Nous essaierons de voir les différences qui existent entre les deux éditions de ce dictionnaire pour mieux comprendre l'articulation du travail académique de notre auteur dans l'ensemble de son œuvre et sa place dans la production savante du temps.

Fontenelle n'est pas à proprement parler l'auteur d'un dictionnaire, tout comme il n'a jamais publié d'ouvrage portant sur la langue française, ce qui ne signifie pas qu'il ne s'est pas sérieusement intéressé à ce sujet. La réflexion fontenellienne sur la langue française est d'ailleurs un point important que la critique universitaire n'a sans doute pas, jusqu'à présent, suffisamment pris en considération, et qui constitue un trait d'union particulièrement

¹ Il était aussi membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, fondée en 1744, et à la naissance de laquelle il contribua activement, ainsi que de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, connue aussi comme Académie de Stanislas, du nom du roi de Pologne et duc de Lorraine qui la fonda en 1750.

intéressant entre la production proprement littéraire et le travail savant de notre auteur. Il ne faut pas oublier que, comme on l'a dit plus haut, Fontenelle est admis à l'Académie Française en 1691, bien avant donc qu'à l'Académie des Sciences, à laquelle il n'accèdera qu'en 1697. Or, ces deux événements ne marquent pas vraiment d'infléchissement dans la carrière de Fontenelle mais constituent deux jalons importants dans une vie intellectuelle qui prend plusieurs directions en même temps. En effet, son entrée à l'Académie Française coïncide avec sa formation mathématique et la préparation de ses premiers travaux scientifiques : le *Mémoire sur le nombre 9*, que Fontenelle envoie à Bayle en 1685², et surtout, les *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, parus un an plus tard, et dont le succès va conforter la réputation de l'écrivain et consolider précisément sa candidature à l'Académie Française³. D'un autre côté, l'accession à l'Académie des Sciences ne va pas non plus entraîner un manque d'investissement de notre auteur pour ce qui est de ses obligations à l'Académie Française : son assiduité aux réunions hebdomadaires des deux institutions jusqu'à la fin de sa vie ainsi que son investissement en tant que censeur de l'une et secrétaire perpétuel de l'autre sont maintenant bien connus⁴.

Fontenelle était d'ailleurs lui-même parfaitement conscient de l'importance de cette double appartenance académique qu'il ne faut donc pas considérer comme de simples charges assurant sa subsistance, mais comme les deux pans d'un même engagement intellectuel. Dans le discours prononcé en 1741 à l'Académie Française pour le cinquantenaire de son élection à la compagnie, et en tant que Doyen de celle-ci, Fontenelle reconnaît clairement l'influence significative qu'avait pu exercer sur son propre travail l'appartenance simultanée aux deux institutions : « L'Académie Française — dit-il — ne paraît s'occuper que des mots, mais une langue est bien plus qu'une langue, il y règne au fond une espèce de métaphysique fort subtile, et la tâche de l'Académie est de développer dans notre langue cette métaphysique »⁵. Puis il ajoute,

L'esprit d'ordre, de clarté, de précision est celui qui sera la clé des plus hautes sciences pourvu qu'on l'y applique de la manière qui convient ; et j'ai pu prendre à l'Académie [Française] quelques teintures de cet esprit, qui devait m'aider à remplir les nouveaux devoirs dont on me chargeait⁶.

² « Mémoire sur le nombre 9 », *Nouvelles de la République des Lettres*, Amsterdam, septembre 1685, p. 944-947 ; novembre 1685, p. 1186-1191.

³ Fontenelle n'accèdera à l'Académie Française qu'après quatre candidatures infructueuses.

⁴ Fabrice Charton, « Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences », *Revue Fontenelle*, n°6/7, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010, p. 295-310.

⁵ *Discours prononcé par M. de Fontenelle, Doyen et Directeur de l'Académie française, à l'ouverture de l'Assemblée publique du 25 août 1741*, dans *Œuvres complètes de M. de Fontenelle*, Amsterdam, François Changuion, 1764, t. III, p. 225.

⁶ *Id.* Fontenelle parle ici de sa charge en tant que secrétaire de l'Académie des sciences.

La définition de ce qui fait la « métaphysique » de la langue française n'est pas sans rappeler « l'esprit géométrique » que Fontenelle évoquait dans sa Préface à l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, et qui apparaissait alors comme un gage de qualité du discours savant :

L'esprit géométrique n'est pas si attaché à la géométrie qu'il n'en puisse être tiré, et transporté à d'autres connaissances. Un ouvrage de Morale, de Politique, de Critique, peut-être même d'Éloquence, en sera plus beau, toutes choses d'ailleurs égales, s'il est fait de main de géomètre⁷.

Fontenelle semble donc bien avoir établi une relation nécessaire entre une réflexion sur l'outil conceptuel que constitue la langue, sur la capacité de l'esprit à élaborer des idées claires, et sur la validité du discours dont elle peut être l'instrument, ce qui se confirme quand on s'intéresse à ses *Fragments d'un traité de la raison humaine*, écrits probablement dans les toutes premières années du XVIII^e siècle, et qui exposent les lignes générales d'une théorie de la connaissance à l'intérieur de laquelle le pouvoir de représentation du langage joue un rôle central⁸. Dans ces textes, Fontenelle trahit encore une fois la proximité de sa pensée à toute une tradition philosophique qui l'éloigne de son étiquette cartésienne. La déficience du langage comme médiateur d'un discours de savoir est un point commun à de nombreux philosophes, que Fontenelle rencontre ici de manière claire : de Bacon à Spinoza, en passant par Locke et le disciple de Gassendi, Bernier, tous ont manifesté cette même méfiance à l'égard des mots et de leur pouvoir de représentation de la réalité physique⁹. Mais la question semble se présenter à Fontenelle avec autant plus d'acuité qu'elle concerne doublement son travail académique, s'intéressant en même temps aux « mots », à l'Académie Française, et aux « choses », à l'Académie des Sciences, ce qui se confirme quand on observe avec quel intérêt notre auteur cherche à préciser le langage dans lequel doivent s'écrire les nouveaux

⁷ *Histoire de l'Académie royale des sciences, année [...] avec les Mémoires de Mathématique et de Physique pour la même année, tirés des registres de cette Académie*, 1699, « Préface », p. xii. Les volumes de l'*Histoire de l'Académie des sciences* se composent de deux parties : la première, rédigée par le secrétaire perpétuel, est celle de l'*Histoire* de l'institution ; la deuxième composée exclusivement des travaux des Académiciens approuvés par la Compagne, les *Mémoires*. Conformément aux usages, nous renverrons désormais aux différents volumes de la collection en abrégé, *HARS*, suivi de l'année.

⁸ Voir à ce propos la présentation à l'édition de ces *Fragments* dans S. Audidière (dir.), *Digression sur les Anciens et les Modernes et autres textes philosophiques*, Paris, Garnier, sous presse. Voir également S. Audidière et M. Rioux-Beaulne, « Savoir pourquoi. Métaphysique du jugement et histoire de l'esprit modernes chez Fontenelle », *Écrire et penser en Moderne*, dir. C. Bahier-Porte et C. Poulouin, Paris, Champion, à paraître.

⁹ Voir à ce propos les rapprochements opérés par Alain Niderst, *Fontenelle à la recherche de lui-même*, op. cit., p. 550. À propos de la place particulière que prend cette réflexion dans la pensée de Spinoza, voir l'article de Laurent Bove, « La théorie du langage chez Spinoza », *L'Enseignement philosophique*, n°4, mars-avril 1991. Disponible sur <http://hyperspinoza.caute.lautre.net/spip.php?article1575>

savoirs en construction¹⁰.

L'intérêt de Fontenelle pour cette « métaphysique » de la langue ne semble néanmoins pas avoir attendu son entrée dans la vie des Académies. De fait, si l'on suit la biographie que propose Alain Niderst¹¹, Fontenelle, dans sa jeunesse, aurait même collaboré de près à la rédaction du *Dictionnaire des arts et des sciences* que l'Académie Française avait commandé à son oncle Thomas Corneille, et qui paraît en 1694, en même temps que la première édition du *Dictionnaire de langue* de l'Académie¹², et en réponse au *Dictionnaire* de Furetière, paru en Hollande en 1690¹³. En effet, conscients du succès du *Dictionnaire universel* de Furetière et du faible écho de leur propre *Dictionnaire*, les académiciens commandèrent à Thomas Corneille, frère cadet du grand dramaturge Pierre Corneille, la composition d'un *Dictionnaire* « technique », grâce auquel l'Académie espérait réaffirmer ses prérogatives sur la langue française et même les étendre, en proposant un dictionnaire spécialisé et différent du dictionnaire principal, où l'on retrouverait les termes scientifiques et ceux des arts mécaniques qui en avaient été exclus¹⁴. Le choix des académiciens traduit surtout leur volonté d'établir une différence entre le bel usage du français et la langue technique et scientifique, tout en gardant la maîtrise sur celle-ci, au point que les deux tomes du *Dictionnaire* de Thomas Corneille furent parfois numérotés à la suite des ceux du *Dictionnaire* de langue, comme tomes III et IV du *Dictionnaire de l'Académie*¹⁵. Cette décision a surtout le mérite d'introduire la distinction entre un « dictionnaire de l'usage » et un « dictionnaire spécialisé », notions théorisées et concrétisées par l'Académie grâce à cette double publication dont on oublie parfois la complémentarité.

Quelle fut effectivement la part de Fontenelle dans l'élaboration de ce *Dictionnaire des arts et des sciences* ? Difficile de le dire avec certitude en l'état actuel de nos connaissances.

¹⁰ Voir par exemple M.S. Seguin, « Du discours sur la nature au langage scientifique », *Revue Fontenelle*, n° 6-7, 2010, p. 311-324 ; *Étude critique de l' 'Histoire de l'Académie des sciences' (1699-1740)*, Turnhout, Brepols, coll. « Travaux de l'Académie internationale des sciences », à paraître

¹¹ Alain Niderst, *Fontenelle*, Paris, Plon, 1991, p. 153.

¹² J'utiliserai cette distinction conceptuelle moderne entre « dictionnaires de langue » et « dictionnaires de choses » pour ne pas confondre les deux publications de l'Académie Française dont le titre raccourci pourrait porter à confusion. A ce propos, voir Bernard Quemada, *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 1967.

¹³ *Dictionnaire des arts et des sciences*, par M.D.C., de l'Académie Française, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694. Désormais DAS-C.

¹⁴ Walter W. Ross, « Thomas Corneille's *Dictionnaire des arts et des sciences* », dans *Notables encyclopedias of the Seventeenth and Eighteenth centuries : nine predecessors of the Encyclopédie*, edited by Frack A. Kafker, Oxford, The Voltaire Foundation, SVEC 194, 1981, p. 69-81 ; Barbara von Gemmingen, « Le "Dictionnaire à part" de l'Académie française : le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille (1694) », dans *Le Dictionnaire de l'académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, Actes du colloque international 17, 18 et 19 novembre 1994, publiés par Bernard Quemada avec la collaboration de Jean Pruvost, Paris, H. Champion, 1998, p. 153-164.

¹⁵ C'est le cas de l'édition d'Amsterdam de 1696.

Thomas Corneille était un bon grammairien ; il est également l'auteur d'un *Dictionnaire universel, géographique et historique* en trois volumes¹⁶, et publie une édition annotée des *Remarques* de Vaugelas¹⁷. On sait aussi qu'il n'a pas travaillé tout seul à la préparation de ce *Dictionnaire des arts et des sciences*, puisque « plusieurs académiciens »¹⁸ ont collaboré à l'entreprise même si Thomas Corneille semble s'être effectivement occupé de rassembler les articles et assuré la rédaction finale de l'ensemble¹⁹. Thomas Corneille donne même certaines des sources utilisées pour la préparation de ce dictionnaire²⁰ : « l'excellent ouvrage de M. Félibien sur l'Architecture, la Sculpture et la Peinture »²¹, ainsi que, pour les termes de chimie, « un petit dictionnaire manuscrit de feu Monsieur Perrault, docteur en Médecine de la Faculté de Paris et l'un des plus grands ornements de l'Académie des Sciences »²². Le point de comparaison du *Dictionnaire des arts et des sciences* reste, bien évidemment, le *Dictionnaire universel* de Furetière, mais le rapport de Corneille à ce texte est en revanche plus complexe, et de certains points de vue, même décevant : si la préface du *Dictionnaire des arts et des sciences* reconnaît la nécessité de définir le travail de l'Académie par rapport à l'ouvrage de Furetière, que la compagnie entend corriger²³, la pratique montre que Corneille n'a pas toujours suivi la leçon lexicographique adoptée par Furetière et qui assura le succès de sa publication²⁴.

¹⁶ *Dictionnaire universel géographique et historique*, Paris, J.-B. Coignard, 1708.

¹⁷ *Remarques sur la langue française de M. de Vaugelas*, Paris, Th. Girard, 1697.

¹⁸ DAS-C, « Préface » [n.p.].

¹⁹ L'annonce officielle de publication sera faite dans *Mercure galant* d'août 1694, p. 301 et de septembre 1694, p. 296.

²⁰ Outre les sources mentionnées par Corneille, on peut mentionner les œuvres du médecin Michael Ettmüller, le *Traité de physique* de Rohaut, l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* de Bernier, le *Traité des monnaies* de Jean Boisard ou l'*Histoire de France* de Mézeray. Voir Gustave Rynier, *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, Paris Hachette, 1892, p. 100-101.

²¹ DAS-C, « Préface » [n.p.]. Il s'agit de l'ouvrage d'André Félibien, *Des Principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture et des autres arts qui en dépendent. Avec un Dictionnaire des temps propres à chacun de ces arts*, Paris, Coignard, 1690.

²² Il s'agit de Claude Perrault, membre de la toute première Académie des sciences, créée en 1666.

²³ Ce sont surtout les erreurs repérés dans le *Dictionnaire universel* qui justifient, d'après Corneille, l'entreprise de l'Académie Française : « Le Dictionnaire qui fut imprimé en Hollande en 1688 avait fait voir le goût du public pour la connaissance des termes des arts, quelques particuliers de l'Académie Française n'ont pu souffrir ce que publiaient les partisans de l'auteur, qu'avec quelque exactitude qu'elle fit le sien, il serait toujours moins recherché, parce qu'il ne contient que les mots de l'usage ordinaire de la langue, au lieu que l'autre est universel, et qu'outre ces mêmes mots, il explique fort au long les termes des arts. Ainsi on commença à examiner ce Dictionnaire, et en cherchant le mot *Baromètre*, on eut de la peine à le trouver, parce qu'on le cherchait dans son ordre naturel après *Barlong*, et avant *Baron*, qui est l'endroit où il devait être. Cependant l'auteur l'a placé après *Barrière*, et a écrit *Barromètre*, sans faire réflexion qu'il vient du grec *βάρος*, « poids », qui n'a point de double *ρ* ». DAS-C, « Préface », [n.p.].

²⁴ La comparaison de certains articles, par exemple, montre une différence importante entre les contenus des deux *Dictionnaires*. C'est le cas de l'article « Abeille », où Furetière décrit la structure de l'insecte et ses différentes métamorphoses, alors que Corneille rapporte des récits plus ou moins crédibles sur les habitudes des abeilles sauvages, tirés de *l'Histoire générale des Antilles habitées par les Français* du père Jean-Baptiste Du Tertre, Paris, T. Jolly, 1668-1671. Une comparaison plus poussée des deux dictionnaires serait dans tous les cas nécessaire avant de se prononcer définitivement sur cette question.

Ce qui est certain c'est que Fontenelle n'a pas pu être indifférent à la réalisation et à la publication du *Dictionnaire des arts et des sciences*. Au moment de la préparation de ce *Dictionnaire* par son oncle, Fontenelle fréquente les milieux savants et s'initie sérieusement aux savoirs mathématiques (il est déjà l'auteur du *Mémoire sur le nombre 9* et des *Entretiens sur la pluralité des Mondes*). On peut même dire qu'il est possible qu'il ait collaboré avec son oncle, chez qui il habite pendant un temps lors de son arrivée à Paris et dont il était très proche, au moins à la rédaction de certains articles, notamment concernant les mathématiques, la physique et l'astronomie, des domaines que Thomas Corneille maîtrisait moins bien que son neveu. Malheureusement, aucun document concernant la préparation de ce dictionnaire ne semble être parvenu jusqu'à nous, et aucune signature ou marque particulière ne permet de distinguer dans les articles l'intervention d'un autre auteur que Thomas Corneille lui-même.

On sait également que, lorsque l'Académie Française décide de réimprimer l'ouvrage, en 1718, Fontenelle propose de reprendre à son compte la publication afin de la mettre à jour, notamment pour ce qui est des mathématiques, de l'algèbre et de la géométrie, comme en témoigne l'Abbé Trublet dans ses *Mémoires* :

Le Dictionnaire des Arts et des Sciences de Thomas Corneille parût pour la première fois en 1694, en même temps que celui de l'*Académie Française*, dont il était comme le supplément, et pour la seconde fois en 1731. M. de Fontenelle, à qui la mémoire de son oncle était très chère, averti dès 1718 qu'on songeait à réimprimer cet ouvrage, le revit, le corrigea, et l'augmenta considérablement, surtout pour les articles de Mathématique et de Physique, et remit son travail aux Libraires en 1720. Comme je doutais de la chose, car j'avoue que M. de Fontenelle ne m'en a jamais parlé, j'ai cru qu'elle valait bien la peine que je m'en assurasse, afin de pouvoir en assurer le public. J'en ai donc vu la preuve par écrit, et de la main de M. de Fontenelle entre celles de M. Coignard. C'est une reconnaissance de 600 livres qui lui fut donnée pour son travail par les Libraires associés²⁵.

Ainsi, si l'on suit le témoignage de Trublet, et il n'y a pas vraiment de raison de remettre ces informations en cause, c'est Fontenelle lui-même qui prend en charge la préparation de cette réédition, qui est donc terminée en 1720, au moment où le contrat d'édition est passé avec l'éditeur parisien Jean-Baptiste Coignard, l'un des libraires travaillant pour les Académies royales, à qui Fontenelle confie le manuscrit. Pour des raisons qu'on ignore, l'ouvrage paraît seulement en 1731²⁶, mais il en était, une année après, à sa troisième

²⁵ Trublet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la vie et des ouvrages de Monsieur de Fontenelle*, seconde édition, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1769, p. 82.

²⁶ Walter Ross, dans l'article cité plus haut, mentionne une réédition par Fontenelle en 1720 qui n'apparaît nulle part dans les catalogues de la BNF mais qui est mentionnée dans différentes listes de dictionnaires français imprimées et en ligne. Je n'ai à ce jour trouvé aucune trace de cette édition. Trublet indique bien que la réédition par Fontenelle paraît seulement en 1731, ce qui pourrait expliquer la confusion entre une édition prévue en 1720 et la parution effective du *Dictionnaire* une dizaine d'années plus tard.

édition, ce qui atteste d'une réception très favorable de la part du public, sans doute plus favorable encore, si l'on s'en tient à ce seul critère, que celle de Thomas Corneille lui-même²⁷.

La comparaison entre les deux éditions du *Dictionnaire des arts et des sciences* révèle l'importance du travail de Fontenelle, même si l'apparente ressemblance des deux versions a pu tromper de nombreux spécialistes et faire passer l'édition de 1731 pour une simple reprise de la première²⁸. Il est vrai qu'il s'agit, dans les deux cas, de deux volumes in-folio, assez ressemblants (mêmes gravures, mêmes ornements, même éditeur), seule la typographie semble, de prime abord, avoir été modernisée. Sur la page de titre pourtant, quelques changements importants interviennent, qui infléchissent et le statut du texte et la posture auctoriale du rédacteur. Premièrement, le titre est légèrement mais significativement modifié : le *Dictionnaire des arts et des sciences* devient *Dictionnaire universel des arts et des sciences*²⁹. Fontenelle ajoute donc un adjectif qui redéfinit les ambitions de l'ouvrage académique tout en le rattachant à la démarche du *Dictionnaire universel* de Furetière auquel celui de l'Académie entendait répondre³⁰. Et il s'agit bien plus que d'un changement formel, puisque le rapport au Furetière en tant que source est également modifié : contrairement à Corneille, qui ne mentionne jamais le nom de son rival³¹, Fontenelle n'hésite pas à renvoyer au travail de son prédécesseur (et des auteurs qui se sont inspirés de lui), soit pour lui emprunter un terme absent de la première édition du *Dictionnaire des arts et des sciences* (c'est le cas des articles « ENFANTEMENT », « CANDIR », « DAMAS », « DIVORCE », par exemple), soit pour le corriger (comme il le fait pour les articles « ABEILLE »³² ou « FEUILLAGE », « GLU », parmi d'autres), sans oublier de le mentionner en exemple de la définition du terme « PLAGIAT », ce que pourtant son oncle s'était bien gardé de faire.

D'autre part, si l'édition de 1694 est bien attribuée à « M. de C. de l'Académie Française », la réédition revue par Fontenelle est toujours attribuée à son oncle, mais avec la précision « Nouvelle édition revue corrigée et augmentée par M. *** de l'Académie Royale

²⁷ Le *Dictionnaire* paraît, toujours à Paris, en 1732 chez Rollin, et en 1732 chez Le Mercier.

²⁸ Il existe très peu d'études sur le *Dictionnaire* revu par Fontenelle, au point que cette édition n'apparaît même pas dans sa spécificité dans le répertoire des dictionnaires français établi par Jean Pruvost, *Les Dictionnaires de la langue française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2002.

²⁹ Edition consultée : *Dictionnaire universel des termes des arts et des sciences*, Paris, Le Mercier, 1732. Désormais, DAS-F.

³⁰ Cette ambition nouvelle apparaissait déjà dans le *Dictionnaire universel géographique et historique*, publié par le même Thomas Corneille pour le compte de l'Académie Française en 1708.

³¹ Même si le Furetière reste la source de certains des articles de Corneille, tels que « BAROMETRE », « CASTOR », « MICROSCOPE » ou « PERSPECTIVE ».

³² Sans vraiment changer le contenu de l'article de son oncle, Fontenelle ne manque pas de signaler que cet insecte « ne se forme pas de corruption comme dit Furetière ».

des Sciences », ce que confirme le paragraphe ajouté à la fin de la préface générale de l'ouvrage :

La difficulté de perfectionner cet ouvrage a empêché [les] Libraires de donner plutôt cette seconde édition³³. Elle est augmentée de beaucoup de termes qui manquaient dans la première. On n'a pas oublié de consulter, pour rendre cet ouvrage plus complet, les plus habiles dans chaque art, qui ont contribué de leurs lumières à l'enrichir, en donnant les noms et l'usage de tous les instruments les plus nécessaires aux Arts. Un Académicien célèbre et respectable à tous les savants de nos jours par sa profonde érudition³⁴, a bien voulu faire part de ses continuelles méditations sur toutes les matières que renferment les mathématiques, en donnant une plus ample explication de tous les termes qui conviennent à cette science et dont le nombre est tellement augmenté dans cette présente édition, qu'il ne laisse rien à désirer sur cette matière³⁵.

La nouvelle version du *Dictionnaire* est désormais placée sous la double tutelle de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences, et sous la responsabilité de son secrétaire perpétuel, même s'il n'est pas nommé, alors même que Fontenelle pouvait parfaitement se prévaloir de son appartenance à l'Académie Française, étant donné que l'initiative de la réédition revenait pleinement à la première des deux institutions. Ce choix n'est donc pas anodin : il traduit la volonté de Fontenelle de donner à ce *Dictionnaire universel des arts et des sciences* une double dimension, celle d'être à la fois un dictionnaire des mots (dont s'occupe en priorité l'Académie Française), et un dictionnaire des choses (sur lesquelles travaille l'Académie des Sciences), mais qui détache le *Dictionnaire* de sa mission première, servir de complément au *Dictionnaire* de langue de l'Académie Française pour en faire définitivement un ouvrage spécialisé, placé sous l'autorité de l'institution compétente. En somme, comme le remarque Walter Ross, le dictionnaire devient encyclopédie³⁶.

Qu'en est-il des différences annoncées ? Une comparaison exhaustive dépasserait l'ambition de cet article et exigerait sans doute des recherches beaucoup plus poussées. Nous nous contenterons ici d'une analyse par domaine sémantique représenté dans les deux versions du *Dictionnaire des arts et des sciences*³⁷. Un premier parcours de l'ouvrage revu par Fontenelle peut s'avérer décevant : les dimensions des deux ouvrages restent essentiellement les mêmes tout comme la liste des entrées et une bonne partie des définitions. Thomas Corneille avait, par exemple, inclus dans son répertoire, de nombreux articles historiques

³³ Cette précision pourrait expliquer qu'une édition annoncée pour 1720 n'ait finalement pas vu le jour et rendre compte de l'absence de celle-ci dans les catalogues des bibliothèques.

³⁴ Il s'agit de Fontenelle.

³⁵ DAS-F, « Préface », [n.p.].

³⁶ Art. cité, p. 69.

³⁷ Pour une analyse des corpus sémantiques, voir l'article de Barbara von Gemmingen, « Le "Dictionnaire à part" de l'Académie française : le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille (1694) », déjà mentionné.

consacrés à la religion, et plus particulièrement aux différentes « sectes » et « erreurs » qui ont marqué son histoire (« LUTHERIENS » ou « LIBERTINS » par exemple), et dont la connaissance était utile, pensait-il, à la défense de la religion catholique. Fontenelle ne modifie en rien ces articles, qui sont presque identiques dans les deux versions. On est même étonnés de retrouver dans le *Dictionnaire* corrigé par l'auteur de l'*Histoire des oracles* des termes comme « INCUBE » (« sorte de démon qu'on dit qui se revêt de la figure d'un homme pour abuser d'une femme »), ou « MARONITE » (et dont la définition expose assez longuement les origines historiques des chrétiens d'Orient), mais il s'agit dans la plupart des cas d'une manière d'exposer au lecteur un emploi des mots directement lié au savoir technique ou scientifique du temps. Ainsi, l'article « INCUBE », dont la première définition reprend exactement celle du *Dictionnaire* de langue de l'Académie Française, expose ensuite la définition d'une maladie connue sous ce nom, et qui n'est autre chose que le cauchemar, dont les mécanismes d'action (une pression sur le diaphragme qui empêche la respiration et provoque le trouble du sommeil) est par la suite longuement décrite et commentée. L'article « MARONITE » peut en revanche susciter d'autres interrogations, car il s'agit essentiellement d'exposer les croyances et les pratiques des chrétiens d'Orient, mais en faisant attention à certaines pratiques d'hygiène, et notamment à l'utilisation du savon et de l'eau chaude lors des ablutions et des baptêmes³⁸. En somme, le *Dictionnaire* revu par Fontenelle poursuit dans son ensemble la démarche du *Dictionnaire* de Corneille : expliciter la valeur « commune » d'un terme, en apportant les éléments qui l'inscrivent dans le langage scientifique ou technique du temps.

La nomenclature générale ne subit pas de transformation majeure, Fontenelle conserve les nombreux termes d'architecture, de sculpture, d'héraldique et de marine retenus par son oncle, et les entrées renvoyant aux sciences de la nature et du vivant restent essentiellement les mêmes : plantes et animaux ne sont pas tous nécessairement répertoriés, mais lorsqu'ils font partie de la nomenclature, l'article contient essentiellement une description détaillée et, dans le cas des plantes, la présentation de leur usage dans la pharmacopée du temps ou le cas échéant l'exposé de leur toxicité (« FRAXINELLE », par exemple). Certains articles sont quelquefois un peu plus développés, Fontenelle ayant introduit des descriptions complémentaires (à l'instar de l'entrée « CELERI »), mais la plupart d'entre eux sont conservés à l'identique, y compris ceux dont la présence peut fortement étonner dans un dictionnaire des sciences : c'est le cas du très long article « LICORNE » qui en réalité s'intéresse moins à la créature mythologique qu'à toutes les tentatives d'explication naturelle du phénomène,

³⁸ On sait que Corneille a utilisé de nombreux récits de voyageurs pour écrire les articles portant sur la religion.

puisque l'animal est identifié à une forme de chevreuil habitant les montagnes d'Éthiopie et dont la figure aurait inspiré les croyances des Anciens.

Les termes ajoutés ou modifiés concernent essentiellement, comme l'indiquait l'Abbé Trublet, les mathématiques et la physique, et permettent de mesurer la véritable contribution de Fontenelle à cette édition. De façon générale, les articles d'astronomie gagnent nettement en précision. Les entrées concernant les planètes du système solaire, si elles conservent la première définition par leur identification au panthéon ancien (celle que donne le *Dictionnaire de langue de l'Académie*), et celle qui réfère à leur valeur « chimique », sont systématiquement complétées par la description physique des différents astres : taille, distance à la terre, mouvements, temps de leur déplacement autour du soleil, etc. Ces éléments sont par ailleurs signalés en premier, juste après la définition reprise au *Dictionnaire de langue de l'Académie*, et vient parfois remplacer des considérations qui semblent ne plus avoir leur place dans un *Dictionnaire universel des arts et des sciences*. Prenons l'exemple de l'article « SATURNE », qui, dans la version de 1694, insistait sur la nature « froide, sèche et malfaisante » de la planète, comme une caractéristique propre, alors que dans la version de Fontenelle, ces qualités seront attribués à l'opinion « [d]es astrologues [qui] disent que c'est une planète froide, sèche et malfaisante », faisant de ces attributs un élément d'opinion et non pas de définition proprement physique de l'astre décrit, qui plus est, l'opinion d'une catégorie de prétendus savants dont la crédibilité est désormais sérieusement mise en cause (l'astrologie judiciaire ne faisant nullement partie des prérogatives académiques).

Les ajouts sont dans ce domaine parmi les plus nombreux. Fontenelle insère par exemple l'article « JUPITER », étrangement absente du *Dictionnaire* de Corneille. Il ajoute aussi des entrées faisant directement référence à des discussions scientifiques contemporaines, comme celles que contient l'article « INCLINAISON », absent de la première édition, et qui rend compte de la situation de la terre sur le plan de l'écliptique (son inclinaison mesurée à un peu plus de 23° ainsi que les mouvements d'oscillation des pôles). La « LIBRATION »³⁹ fait également son entrée dans le *Dictionnaire universel*, tout comme le verbe « RETROGRADER ». D'autres articles, sans être nouveaux, sont sérieusement modifiés. La définition du « BAROMETRE » est enrichie d'une description des expériences réalisées par Torricelli et Pascal. L'article « ÉCLIPSE » est également profondément remanié aussi bien dans sa structure que dans les exemples retenus, et toutes les références aux superstitions associées au phénomène par différentes civilisations anciennes sont directement supprimées, au point

³⁹ Il s'agit du léger balancement de l'axe des astres qui prendra par la suite le nom de « Nutation ».

qu'on peut considérer qu'il s'agit véritablement d'une entrée différente de celle du *Dictionnaire* de Corneille.

Les descriptions anatomiques, qui font également partie de la physique, s'enrichissent dans certains cas d'observations apportées par les travaux du temps. C'est le cas par exemple de l'entrée « CHOROÏDE », sous laquelle on trouve, chez Corneille, une rapide présentation et de la membrane qui enveloppe l'enfant dans le ventre de la mère, ainsi que de la « troisième tunique de l'œil ». L'article du *Dictionnaire* revu par Fontenelle contient, en plus, une présentation du débat qui oppose ceux qui, comme Mariotte, font de la choroïde le centre de la vision et ceux qui, comme Méry, attribuent la même fonction à la rétine, un débat dont il avait lui-même rendu compte quelques années plus tôt dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences*⁴⁰. La description du « CERVEAU » est également développée, mais surtout Fontenelle ajoute l'article « CERVELET » (organe dont il fait le siège même de la vie) et dans lequel sont résumées les principales observations du temps sur le système nerveux tels qu'elles apparaissent dans les écrits de l'Académie des Sciences⁴¹.

Mais c'est sans doute dans les mathématiques que les interventions de Fontenelle sont les plus importantes. L'article « INCIDENCE », par exemple, comme de nombreux termes de géométrie, est développé, les types d'angles d'incidence sont analysés et illustrés d'exemples précis, tout comme les « COURBE[S] », les « PARABOLE[S] » et autres lignes et plans. L'article « ÉQUATION » est totalement réécrit, en intégrant désormais les principes du calcul infinitésimal. Fontenelle ajoute des entrées pour définir les nombres « RATIONNELS » et « IRRATIONNELS », développe l'explication des « RACINE[S] », complète et nuance la définition de « AIRE » (la superficie d'un plan), ajoute celle du « CIRCUIT » (dans le sens de périmètre) et corrige celle de l'« ISOPERIMETRE » en expliquant dans le détail les cas de fausses coïncidences entre des plans qu'un calcul exact devrait permettre de distinguer.

Il est inutile en revanche de chercher dans le *Dictionnaire* de 1731 de concept épistémologiquement chargé de sens, même dans les savoirs défendus par Fontenelle : aucun article ne renvoie à « INFINI », par exemple. L'article « MATIERE » reproduit à l'identique la définition métaphysique que donnait le *Dictionnaire* de 1694, et aucune entrée ne permet d'explicitier l'idée de « NATURE », voire de « PHILOSOPHIE » (alors que « PHILOGIE » apparaît bien dans la nomenclature). Les savoirs du temps ne trouvent pas non plus de définition à part entière : pas de « MATHEMATIQUES », ni « GEOMETRIE », pas d'article

⁴⁰ « Sur le principal organe de la vision et sur la structure du nerf optique, *HARS* 17712, p. 29-33.

⁴¹ Voir à titre de comparaison « Diverses observations anatomiques », XIII, *HARS* 1703, p. 57.

« PHYSIQUE », seul le « PHYSICIEN », dans le sens classique de « médecin » apparaît dans le *Dictionnaire*.

Il faut cependant reconnaître à Fontenelle un autre mérite, et non des moindres, qui ne repose pas tant sur le travail lexicologique, pourrions-nous dire, que sur la conception générale du dictionnaire et de l'usage qui peut en être fait. En effet, la principale différence qui existe entre les deux versions du *Dictionnaire des sciences et des arts* réside dans l'inclusion, à partir de 1731, d'un important système de renvois de terme à terme, qui offre au lecteur non seulement la suite d'un vocabulaire technique spécialisé, mais aussi un véritable parcours de lecture. Ainsi, par exemple, l'article « ÉQUATION », déjà mentionné, et profondément remanié par Fontenelle, renvoie le lecteur à la définition d'autres notions, ajoutées par le secrétaire de l'Académie : « TERME », « PROBLEME » « RACINE ». Et la lecture de ces définitions renvoie à son tour le lecteur à d'autres définitions, parmi lesquelles « COURBE », « AIRE », « INCONMENSURABLE », etc. De sorte que, si Fontenelle n'ajoute pas d'entrée spécifique consacrée au mot « INFINI », il n'en introduit pas même l'idée par le biais d'un réseau sémantique parfaitement identifiable. Tout se passe donc comme si, conscient de la difficulté de faire accepter le terme même, qui n'intègre pas le vocabulaire universel des sciences, Fontenelle choisissait d'imprimer son idée dans l'ensemble du vocabulaire dans lequel le principe de l'infini trouve son sens.

Le système de renvois introduit par Fontenelle dans le *Dictionnaire universel* permet ainsi de reconstituer les champs de savoir étudiés par les savants du temps même dans le cas où le savoir lui-même ne trouve pas vraiment de définition univoque⁴². Il est donc inutile de chercher, par exemple, une entrée « CHIMIE », mais on peut en revanche en recomposer le réseau sémantique, voire les positions théoriques, en poursuivant le parcours de lecture que proposent les différentes entrées. L'article « ACIDE », par exemple, qui dans l'édition de Corneille apparaissait comme un terme de chimie et ne comportait que cinq lignes très simples, devient presque dix fois plus longue sous la plume de Fontenelle et comporte, outre toute une série de renvois (« ALKALI », « FERMENTATION », « SAVEUR »), une explication corpusculaire des actions, réactions et combinaisons possibles suivant les différentes théories du temps, ce qui rattache désormais la notion en premier à la physique et seulement ensuite à la chimie.

⁴² Les renvois deviennent même un moyen simple, mais pas exclusif, de constater les articles où Fontenelle est intervenu pour modifier la version antérieure du *Dictionnaire*. Ils sont également très fréquents dans les articles d'astronomie ou de physique.

On peut s'interroger sur l'origine du système des renvois introduit par Fontenelle dans son *Dictionnaire universel des sciences et des arts* car il n'apparaît ni dans le *Dictionnaire universel* de Furetière, ni dans le *Dictionnaire* de Corneille. Certes, les *Principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture* de Félibien, qui avait servi de source à Thomas Corneille, contient bien un *Dictionnaire* annexe recensant les termes propres de chacun des arts qu'étudie le traité qui constitue la première partie de l'ouvrage et dans lequel on observe déjà la présence de renvois à l'intérieur ou à la fin de certaines des définitions. Mais, il s'agit de renvois, soit à des numéros de page où la question est analysée dans le traité qui précède ce qui apparaît plus comme un lexique que comme un dictionnaire, soit à l'une des nombreuses planches qui le complètent. On y lit, par exemple :

VERD : voir VERT.

VERRE pour les vitres ; il y en a de différentes sortes. Voyez p. 264.

VILLEBRIQUINS des menuisiers, avec leurs mèches. Voyez p. 175.184, PL. XXXII.

Les renvois mis en place par Félibien sont ainsi nettement plus simples que ceux utilisés par Fontenelle, jamais plus d'un renvoi par mot, ni de réseau sémantique construit par le passage de terme à terme. Des renvois apparaissent également dans le *Dictionnaire universel géographique et historique* de Thomas Corneille, mais là encore, le système ne concerne qu'un nombre limité d'articles, et ne comporte jamais plus d'un renvoi par définition, alors que chez Fontenelle, une même entrée peut renvoyer à de nombreux autres termes : c'est le cas de l'article « ÉCLIPSE », dont on a déjà parlé, qui renvoie lui seul à onze autres articles construisant un véritable réseau sémantique : « APOGEE », « CONJONCTION », « LUNE », « LATITUDE », « LONGITUDE », « NŒUD », « DRAGON », « OPPOSITION », « DIAMETRE », « PERIGEE », « REFRACTION ». D'ailleurs, le système mis en place par Fontenelle permet d'établir de véritables confrontations d'idées et de théories, et la lecture des définitions donner une idée de ce que pense l'auteur à propos de ces controverses. Ainsi, l'article « CHOROÏDE » dont on a déjà parlé, est complété par la lecture de l'article « RETINE », qui, par ses renvois à d'autres entrées, « CRISTALLIN » et « PINCEAU », précise le fonctionnement de la vision et le rôle de central joué par la rétine dans la compréhension du phénomène.

Peut-on de là conclure que Fontenelle « invente » le réseau de lecture par renvois d'un article à un autre qui trouvera sa pleine réalisation au milieu du siècle dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et faire du *Dictionnaire universel des arts et des sciences* une source

du moins méthodologique de la grand entreprise encyclopédique des Lumières⁴³ ? De recherches complémentaires seraient sans doute nécessaires, mais force est de constater que l'usage que notre auteur fait de ce procédé est assez original dans la production lexicographique ou encyclopédique de l'époque. Certes, la *Cyclopædia* de Chambers va, elle aussi, généraliser le système des renvois, mais celle-ci ne paraît en Angleterre qu'une dizaine d'années plus tard, en 1743 ... Ce qui est certain c'est que la logique de la lecture en réseau n'est pas nouvelle sous la plume de Fontenelle. Au contraire, il s'agit d'une pratique récurrente de son travail en tant que secrétaire de l'Académie des sciences, chargé de rendre compte pour le public de l'avancement des recherches conduites au sein de l'institution.

En effet, *l'Histoire de l'Académie royale des sciences* que Fontenelle écrit chaque année entre 1699 et 1740 en tant que secrétaire perpétuel de la compagnie (et donc avant et pendant la même période où il s'occupe de la réédition du *Dictionnaire des arts et des sciences*), se caractérise aussi par une structure sérielle, où le système des renvois joue un rôle très important⁴⁴. Certains des sujets traités dans les différents chapitres qui composent la publication reviennent régulièrement, non seulement d'année en année mais à l'intérieur d'un même volume, plusieurs comptes rendus ou articles pouvant aborder une même thématique. Dans de tels cas, Fontenelle a l'habitude de signaler dans son compte-rendu l'état de la question dans les volumes précédents, et de renvoyer, par un système de notes marginales⁴⁵, aux différents articles de *l'Histoire* ou aux mémoires ayant déjà abordé la question dans le même volume ou dans une publication antérieure. C'est ainsi qu'on peut suivre les différentes opinions concernant la circulation du sang dans le fœtus⁴⁶, la relation du cerveau aux fonctions de l'« âme » humaine⁴⁷, la nature des coquilles fossiles et l'origine des montagnes⁴⁸, ou encore les discussions autour de l'origine des monstres⁴⁹, pour ne retenir que quelques exemples de séries thématiques concernant la « physique ».

⁴³ A ce sujet, voir la conclusion de Barbara von Gemmingen, art. cité.

⁴⁴ Voir M.S. Seguin, « Du classement des savoirs à la construction discursive de la science », dans *Deviser, diviser. Pratiques du découpage et poétiques du chapitre de l'Antiquité à nos jours*, ouvrage dirigé par Sylvie Triaire et Patricia Victorin, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2011, p. 179-196 ; et « Fontenelle à l'Académie des Sciences : de l'approche sérielle à l'approche historique », dans *Séries et variations. Études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, PUPS, 2010, p. 123-136.

⁴⁵ Aussi bien en ouverture que dans le corps de l'article.

⁴⁶ Voir en particulier « Sur la circulation du sang dans le fœtus », *HARS* 1739, p. 4-14. Fontenelle y passe en revue les mémoires publiés sur la question depuis le renouvellement de l'Académie, en 1699, 1701, 1703, 1717, 1725 et finalement en 1738.

⁴⁷ M.S. Seguin, « Fontenelle, l'Académie des Sciences et le siège de l'âme », *La Lettre clandestine* n° 18, 2010, p. 162-179.

⁴⁸ La question occupe les académiciens dans les vingt premières années du XVIII^e siècle : voir *HARS* 1703, « Diverses observations de physique générale », XI, p. 22-24 ; *HARS* 1706, « Diverses observations de physique générale », X, p. 9-11 ; *HARS* 1708, compte rendu du mémoire de Johann Scheuchzer « Sur l'origine des montagnes », p. 30-33, compte rendu du mémoire de Johan-Jakob Schewchzer « Sur le crystal, p. 33-34, et du

L'existence de ces séries thématiques est fondamentale dans la logique fontenellienne. Chaque compte rendu, chaque chapitre peut être vu comme une partie de la connaissance sur la nature qui, même si intéressantes en soi, ne constitue pas de savoir sûr. En revanche, une série d'articles suffisamment longue peut offrir à l'esprit une autre forme de connaissance, qui repose sur des constantes, sur des relations entre les faits isolés, et qui permet, par une lecture active, de tirer une conclusion plus sûre. On peut donc avancer que le système de renvois mis en place dans le cas du *Dictionnaire* correspond à la même logique observée à l'œuvre dans *l'Histoire de l'Académie des sciences*, traduisant aussi bien le refus de l'esprit de système et du dogmatisme intellectuel que la nécessité d'une méthode d'interprétation nouvelle aussi bien des mots qui désignent la nature que des faits et des phénomènes qu'ils sont censés représenter. Certes, Fontenelle n'étend pas cette logique à l'ensemble du *Dictionnaire des sciences et des arts*, qu'il ne renouvelle pas totalement. Il n'avait probablement pas une telle ambition, ni le temps pour mener à bien une entreprise qui l'aurait obligé à réécrire de nombreux articles dans des domaines de spécialités dont il était très éloigné, voire à faire des choix éditoriaux problématiques. N'empêche que le travail accompli par Fontenelle pour la réédition du *Dictionnaire des arts et des sciences* implique l'adoption d'une démarche méthodologique et une prise de position épistémologique destinée à un grand avenir : il n'y a pas de savoir absolu en soi ; la science ne se construit que par chapitres, par articles, jamais totalement clos, et nécessite le travail patient du philosophe, du savant, mais aussi du « spécialiste des mots », capable d'expliquer au lecteur le sens à donner aux termes employés et de lui indiquer le parcours de lecture à suivre. Une telle démarche suppose aussi le travail actif du lecteur, capable de reconstituer le cheminement intellectuel qui, seul, permet d'atteindre à une connaissance sûre. Bref, en attendant que les champs de savoir puissent être clairement circonscrits, que les termes qu'ils recouvrent soient stabilisés, le *Dictionnaire* de Fontenelle propose une nouvelle forme de dialogue entre les mots et les choses qu'ils désignent et participe de la construction d'un nouvel espace public de partage des savoirs. Le *Dictionnaire* de Fontenelle n'est certainement pas *l'Encyclopédie*, mais la voie encyclopédique est désormais ouverte.

livre de celui-ci, *Piscium querelæ et vindiciæ*, p. 34-35 ; « Sur l'origine des pierres », *HARS* 1716, p. 8-16 ; « Sur des empreintes de plantes dans des pierres », *HARS* 1718, p. 3-6 ; « Sur des coquilles fossiles de Touraine », *HARS* 1720, p. 5-9.

⁴⁹ Fontenelle renvoie aux très nombreux mémoires et comptes rendus publiés sur la question dans l'article « Sur les monstres », *HARS* 1740, p. 37-50.

Maria Susana SEGUIN
Université Paul-Valéry Montpellier III
IHPC – UMR 5037 CNRS
Institut Universitaire de France